



AdP - VILLES EN DEVELOPPEMENT

Rapport financier

Année budgétaire 2014-2015

Assemblée générale du 17 septembre 2015

1. FAITS MARQUANTS

L'année budgétaire de l'AdP – Villes en Développement court du 1^{er} septembre au 31 août. Ce choix permet de respecter l'obligation de soumettre les comptes à l'assemblée générale dans le délai de 4 mois après la clôture de l'exercice, sans remettre en cause la tenue de l'assemblée la veille de la journée, toujours fixée le 1^{er} vendredi de septembre.

2. COTISATIONS ET PROPOSITIONS DE RADIATION

2.1. Cotisations

Au 31 août 2015, 107 adhérents sont à jour de leur cotisation (en baisse de 15 par rapport à l'an passé), et 120 sont en retard (dont 7 jeunes professionnels). Le taux de cotisation se tasse un peu ; il repasse sous la barre des 50 %, ce qui est dommage, pour les finances de l'association notamment. 123 cotisations sont aussi dues au titre des années antérieures, par 71 personnes.

Avec l'appel de cotisation en novembre, le rappel en avril et les échanges avec les membres portant sur tant sur les modalités de paiement que les mises à jour, ce sont près de 500 messages qui ont été échangés.

En conséquence, le montant de cotisation encaissé est revenu à 10 320 €. C'est une baisse de 22 % par rapport l'an passé. Par rapport au budget, qui avait été établi sur des bases prudentes, le manque est de 18 % (2 280 €). Les régularisations ont atteint le montant prévu (2 000 €). Ce sont les cotisations de l'année qui sont en chute. Une moitié est due à l'augmentation des retards, l'autre à la baisse des nouvelles adhésions (15 adhésions à 80 €, soit 1 200 €).

L'arriéré gonfle à 18 600 €. Une moitié (9 160 €) correspond aux cotisations de l'année en cours, le solde étant des arriérés. 3 920 € - 40 % de l'arriéré - devraient être mis en débet par la radiation des membres ayant 4 années de retard à l'assemblée générale (cf. plus bas).

Le trésorier remercie les membres à jour pour leur soutien à l'action collective. Il souligne la nécessité de retrouver sans tarder un meilleur niveau de cotisation payées. En effet, hors bulletin, l'association ne vit que des cotisations. Par ailleurs, les relances ne constituent pas la partie la plus agréable du travail, même si c'est parfois l'occasion d'échanges avec tel ou tel membre.

2.2. radiations

Malheureusement, faute de réponse suite à une dernière relance par le président en début d'été, le trésorier vous demande de bien vouloir prononcer la radiation de 11 anciens membres dont le retard de cotisation est de 4 années. Il s'agit de : Chloé Campo de Montauzon. Sophie Caussanel, Philippe di Loreto, Perrine Duroyaume, Pierre Etienne, Guillaume Foltz, Jean Louis Margerie, Thierry Paulais, Thierry Rivol, Guillaume Tricot, François Vergès.

2.3. évolution du nombre de membres

7 radiations ont été prononcées lors de l'assemblée générale de 2014. Depuis cette date, 15 nouveaux membres ont adhéré. Quatorze démissions ont été reçues où constatées. Le nombre des membres revient à **227 membres** au 31 août 2015, dont un membre d'honneur. Pour la première fois depuis plus de 10 ans, nous constatons une baisse du nombre de membre (- 3%).

Avec 10 adhésions de jeunes professionnels, l'arrivée de jeunes reste stable. Ce sont les adhésions de professionnels plus expérimentés qui s'effondrent. Actuellement, une cinquantaine de membres sont ou ont été jeunes professionnels.

Année	2005 - 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015
Nouveaux membres	15	19	23	19	20	19	15	30	30	15
Dont jeunes pros	8	5	7	8	5	4	8	9	9	10
Départs	6	7	4	6	2	2	6	12	15	21
Total adhérents	112	124	143	156	174	191	200	218	233	227
Evolution/a n	9%	11%	15%	9%	12%	10%	8%	9%	7%	-3%

3. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES BUDGETAIRES

3.1. Manifestations

Journée d'étude - septembre 2014

Le bilan de la journée d'étude de 2014 est le suivant :

- Recettes (participation aux frais) : 1 725,00 €
- Dépenses (traiteur, frais intervenant) : 2 666,11 €
- Préparation des actes (CR sous-traité) : 3 108,40 €
- Indemnisation de la stagiaire : 990,20 €
- frais divers (déplacements...) : 713,10 €

Le déficit ressort à 5 752,81 €

Ce déficit a explosé (4 300 € en 2014, 2 100 en 2013), dépassant l'idée d'une contribution des cotisations des membres au financement d'une manifestation centrale pour la vie de notre réseau. Côté dépense, le choix de sous-traitance des actes s'avère dispendieux, pour un service certes d'excellente qualité. La très faible participation se traduit par un nouveau recul des recettes, alors que la mobilisation d'intervenants de province avait imposé la prise en charge de quelques frais.

Les choix d'organisation ont été revus par le bureau, et le budget de la journée 2015 devrait rester dans une enveloppe de 6 000 € en dépense. Un objectif de 2 000 € de recettes permettrait de ramener le déficit pris en charge sur le budget à son niveau

historique. L'augmentation attendue du nombre d'étudiants (tarif de 15 €) reste une inconnue, qui devra être analysée.

Dîners débats

Trois débats ont été organisés cette année, deux à Paris et un à Lyon. Les deux manifestations parisiennes ont atteint l'équilibre (dégageant même des excédents de 102 et 145 euros), suite à l'adoption du format sobre testé en juin 2014, pour un tarif de 35 € (et de 20 € pour les jeunes professionnels). Ce choix s'avère judicieux. Celui de Lyon a été plus cahotique sur le plan financier. Le choix des salons de l'hôtel de ville s'est avéré peu judicieux, malgré la mise à disposition gratuite. En effet, la mairie de Lyon n'assure plus aucun service, et impose même le recours à des entreprises de surveillance et de nettoyage. La découverte tardive de ces sujétions, et une participation moins élevée qu'escomptées, ont induit un déficit de 1 000 €.

Tirant cette leçon, la formule qui a fait ses preuves sera donc désormais la règle. Un petit guide a été préparé, permettant de déléguer la responsabilité tout en contenant les risques financiers.

Globalement, le déficit des manifestations a absorbé 43 % de nos ressources courantes (cotisations et participations aux frais des manifestations). Cette augmentation importante explique le déficit courant. La limitation des risques financiers sur les manifestations sera pour les années à venir une préoccupation constante, avec le souci d'adapter les formules afin d'améliorer la participation – raison d'être de nos travaux.

Journée d'étude du 18 septembre 2015

Les comptes 2014-2014 enregistrent les premiers paiements et encaissements de participation pour la journée annuelle du 5 septembre 2014. Le solde de ces premières opérations pèse sur les comptes pour un montant de 400 € environ.

3.2. Communication

La maintenance et le développement de notre site internet est le deuxième gros poste de dépense de notre association en 2015, avec 4 090 €, en ligne avec le montant budgété (4 000 €). La restructuration du site a coûté 1 290 €. Les dépenses de gestion courante assurée par notre webmestre sont la sauvegarde trimestrielle, les mises à jour des listes de diffusion et du site, ainsi que les envois circulaires. Ce budget d'exploitation est resté dans les limites prévues.

3.3. Bulletin

La prise de responsabilité de l'association pour l'édition de Villes en Développement commence à se traduire dans les comptes. En effet, conformément aux accords passés avec le PFVT et ses financeurs, les numéros 98 et 99 ont été entièrement financés via le PFVT. La préparation du numéro spécial 100-101 marque l'engagement financier de l'association. Deux subventions ont été encaissées dans l'exercice (5 000 € de l'AFD et 1 000 € de Keran). Une première facture d'acompte pour 2 877 € a été payée (mise en page et impression). Dans la gestion comptable simple de notre

association, il apparait donc comptablement une contribution positive au résultat de 3 123 €.

Certains de nos financeurs demandent que nous produisions des comptes aux normes comptables « association ». Dans les comptes retraités, ces opérations sont toutes reportées en charges et produits constatés d'avance.

3.4. Autres frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement ont été contenus, en baisse de 55 % par rapport au budget.

L'essentiel de la baisse résulte de la non utilisation de la ligne de déplacements (budgétée à 1 300 €) pour la représentation de l'association à des manifestations des réseaux dont nous sommes membres. Nos représentants ont pu faire financer ces déplacements par d'autres voies (souvent par jonction avec une mission professionnelle).

Les autres postes sont les frais de gestion du compte bancaire (y compris un accès internet) ouvert à la Société Générale. Ces comptes ont rapporté 77 € d'intérêts (compte épargne pour 2014).

La ligne est ouverte avec les adhésions à d'autres réseaux, Comité 21 et PFVT, accuse un fort dépassement. Un malentendu lors de l'adhésion au Comité 21 a été réglé moyennant un compromis ; la cotisation de l'AdP a été ramenée à 100 € pour 2015, mais un arriéré de 358,50 €. Par contre, le PFVT n'a pas appelé de participation en 2015, le budget réuni en 2014 n'ayant pas été complètement consommé. Nous avons accepté le report des sommes non utilisées pour le financement du programme 2015-2016.

4. BILAN FINANCIER

4.1. Présentation traditionnelle

Le tableau est joint en annexe

Dans la présentation comptable habituelle, le résultat est positif de 2 813,05 €. Cependant, comme indiqué plus haut, les recettes perçues pour le bulletin (6 000 €) dépassent largement les dépenses déjà engagées pour le N° 100-101, contribuant pour 3 123 € à ce résultat. Il faut donc considérer que l'activité courante de notre association est déficitaire cette année. En retraitant aussi les comptes de la journée 2015 (participations constatées d'avance) et deux cotisations 2015-2016 déjà reçues, le déficit réel s'établit à 614,55 €.

La trésorerie de l'association est évidemment meilleure que l'an passé.

La trésorerie de l'association, qui n'a jamais été en péril, s'améliore évidemment et dépasse 8 000 €, soit 6 mois d'activité. Il faut bien noter que la trésorerie est maximale à la fin de l'année budgétaire, mais qu'elle supporte le coût de la journée avant mi-septembre et revient ainsi à quelques milliers d'euros.

La disponibilité en trésorerie au 31 août 2015 de l'association s'établit à 14,021,54 € :

- **compte courant** : 5 630,34 € (2 935,05 € au 31 août 2014),
- **Livret A Association** : 8 391,20 (7 221,45 € au 31 août 2013),

Des mouvements en cours pour 2 810 € ont été débités tout début septembre (compte courant).

L'association dispose aussi d'une réserve placée en SICAV Monétaire Plus P SI.4DEC, pour un montant de 5 861,11 € (5 856,69 € au 31 août 2014).

Les actifs de l'associations s'établissent donc au 31 août 2015, déduction faite des mouvements en cours, à 17 072,65 €.

4.2. comptes retraités

Comme indiqué ci-avant, notre association doit passer à une présentation des comptes conformes au plan comptable des associations. Les comptes 2014-2015 retraités font donc apparaître un déficit de 615 €.

COMPTE D'EXPLOITATION 2014-2015					
CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
60 Achats		34	70 Ventes		0
6064 Fournitures administratives		34			
61 61 - Services extérieurs		7 389	74 Subventions d'exploitation		0
6111 Site internet		4 090	741 Etat		
6112 Edition		3 108	742 Autres organismes publics		
6113 Traductions			743 Organisations internationales		
6114 Routages			744 Organisations privées		
6115 Secrétariat					
616 Assurances		190			
613 Locations de salles			75 Autres produits de gestion cour	14 390	
62 Autres services extérieurs		6 662	7561 Cotisations année en cours	7 940	
6251 Voyages et déplacements		660	7562 Cotisations années antérieures	2 120	
6256 Missions			758 Participation aux frais	4 330	
6257 Réceptions		4 993			
6258 frais divers de réception		433			
626 Frais postaux et télécommunications					
6278 Frais de gestion bancaire		118			
6281 Cotisations		459			
64 Charges de personnel		997			
6413 Indemnités de stage		997			
6414 Avantages					
65 Autres charges de gestion cour		0			
66 Charges financières		0	76 Produits financiers	77	
			768 Intérêts compte épargne	77	
67 Charges exceptionnelles		0	77 Produits exceptionnels	0	
68 Dotation aux amortissements		0	78 Reprise sur amortissements et	0	
TOTAL DES CHARGES		15 082	TOTAL DES PRODUITS	14 467	
Excédent			Deficit	615	

Le bilan de l'association se présente comme suit. Le niveau des fonds propres est de 13 645 €, soit près d'une année de fonctionnement ordinaire, ce qui est confortable. Par contre, ce niveau doit désormais être apprécié en fonction de la prise de risque sur le bulletin, dont le budget annuel est estimé à 25 000 €.

BILAN au 31 août 2015					
ACTIF		Montant	PASSIF		
			1	FOINDS PROPRES	13 645
2	Immobilisations	0	10	Fonds associatif	13
				105 écart de réévaluation	13
				106 réserve de trésorerie	
3	Stocks et encours	0			
			11	report à nouveau	14 247
			12	résultat de l'exercice	
				120 résultat (bénéfice)	
				129 résultat (déficit)	615
4	Comptes de tiers	2 877	4	Comptes de tiers	6 305
41	Usagers		401	Fournisseurs	0
409	Fournisseurs - avances et acomptes	2 877	487	produits constatés d'avance	
486	Charges constatées d'avance		4871	cotisations	160
			4872	participation aux frais	145
			4873	subventions à répartir	6 000
5	Comptes financiers	17 073			
508	autres valeurs mobilières	5 861			
511	Valeurs à l'encaissement				
5121	compte chèque SG	2 820			
5122	compte épargne SG	8 391			
53	Caisse	0			
	ACTIF	19 950		PASSIF	19 950

5. AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé d'affecter le résultat déficitaire de 615 € au report à nouveau.

Afin de stabiliser le haut de bilan de notre association, une dotation de 5 000 € pourrait être constituée au profit du fonds associatif, dans une réserve de trésorerie – nos statuts ne prévoient pas d'autres réserves.

6. BUDGET PRÉVISIONNEL 2015-2016

Les **hypothèses retenues** pour établir des perspectives sur l'évolution financière de l'activité d'AdP tiennent compte des tendances observées sur les années précédentes, et pointent sur quelques postes qui sont amenés à évoluer ou qu'il convient de provisionner à l'avenir.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- Maintien du niveau des cotisations à 80 et 40 € (jeunes professionnels). Après une quinzaine d'année à ce niveau – la cotisation est restée stable depuis l'introduction de l'euro – la question d'un ajustement pourrait être examinée l'an prochain.
- Croissance de 10 % des cotisations de l'année en cours, pour remonter à 11 000 € (5 % liée à l'augmentation du nombre de membres, 5 % d'amélioration du recouvrement).
- Recouvrement de cotisations au titre des années antérieures maintenu à 2 000 €, correspondant à un maintien du taux de récupération sur les sommes en retard.
- Coût net de la journée 2015 ramené au niveau de 2014, soit 4 300 €. Les économies résultent pour l'essentiel de la suppression du contrat Ubiquis pour la rédaction des actes, remplacé par un contrat avec une jeune professionnelle (contrat de 1 000 €). L'hypothèse de recettes est de 2 000 €, qu'il faut quand même atteindre, sur la base de 100 participants (dont une partie d'étudiants). Les tarifs n'ont pas bougé (50 €, 30 € pour les membres d'AdP, 15 € pour les étudiants).
- Les trois dîner débat sont réputés équilibrés à 1 000 € de recettes-dépenses en moyenne.
- Le budget pour le site internet maintenu à 4 000 € (refonte de la gestion de l'annuaire, économies diverses sur l'hébergement).
- Sous réserve de réexamen en fonction des discussions avec les financeurs, le budget du bulletin est évalué à 23 500 €.
 - 11 000 € pour le bulletin 100-101, ainsi décomposés :
 - traduction : 1 600 €
 - composition & maquetage : 2 350 €
 - impression : 4 770 €
 - routage : 2 500 €
 - 7 500 € pour trois numéros numériques, soit par numéro 1000 € TTC de traduction et 1 500 € de composition, maquetage.
 - secrétariat de rédaction : 5 000 € (Eloïse Pelaud) ; cette mission comprend un gros travail de nettoyage du fichier de diffusion français et de reconstitution du fichier international.

Le financement est retenu au niveau de 21 000 €, sachant que 6 000 € seulement sont acquis. Un gros financement de 15 000 € est en discussion avec Cities Alliance, mais les demandes spécifiques ne sont pas connues. D'autres demandes sont en cours auprès du ministère de l'écologie et du CEREMA. Cependant, il paraît prudent de prévoir un abattement à ce stade des discussions (pouvant simplement refléter le souhait d'un financeur que son apport couvre 4 numéros en 2016, c'est-à-dire un autre numéro papier.

Sous ces hypothèses, cette action mobilise un autofinancement de 2 500 € de l'association.

- Stabilisation aux arrondis près des frais de fonctionnement par rapport au budget prévisionnel 2014-2015, avec une inscription de 1 000 € de frais de voyage, permettant le cas échéant la prise en charge des frais de déplacement d'un représentant de l'association pour un ou deux événements internationaux, qui seront nombreux.

Sous ces hypothèses prudentes, le budget 2015-2016 serait à l'équilibre (déficit de 70 €). Cet équilibre couvre un rétablissement des marges sur les activités courantes, une reprise des cotisations et une participation significative au financement du bulletin (2 500 €). La tenue des comptes permettra de suivre en analytique les manifestations et le budget du bulletin.

BUDGET PREVISIONNEL 2015-2016				
CHARGES		Montant	PRODUITS	Montant
60 Achats		250	70 Ventes	0
6064 Fournitures administratives		250		
61 61 - Services extérieurs		27 580	74 Subventions d'exploitation	21 000
6111 Site internet		4 000	741 Etat	5 000
6112 Edition		11 320	742 Autres organismes publics	5 000
6113 Traductions		4 600	743 Organisations internationales	10 000
6114 Routages		2 500	744 Organisations privées	1 000
6115 Secrétariat		5 000		
616 Assurances		160		
613 Locations de salles			75 Autres produits de gestion cour	16 000
			7561 Cotisations année en cours	9 000
62 Autres services extérieurs		8 160	7562 Cotisations années antérieures	2 000
6251 Voyages et déplacements		1 000	758 Participation aux frais	5 000
6256 Missions				
6257 Réceptions		6 800		
6258 frais divers de réception		0		
626 Frais postaux et télécommunications		50		
6278 Frais de gestion bancaire		130		
6281 Cotisations		180		
64 Charges de personnel		1 130		
6413 Indemnités de stage		1 060		
6414 Avantages		70		
65 Autres charges de gestion cour		0		
66 Charges financières		0	76 Produits financiers	50
			768 Intérêts compte épargne	50
67 Charges exceptionnelles		0	77 Produits exceptionnels	0
68 Dotation aux amortissements		0	78 Reprise sur amortissements et	0
TOTAL DES CHARGES		37 120	TOTAL DES PRODUITS	37 050
Excédent			Deficit	-70

ANNEXE – PRESENTATION TRADITIONNELLE DES COMPTES

code Dépense	intitulé	2012-2013	2013-2014	budget 2014-2015	réalisé 2014-2015	budget 2015-2016
1	cotisation	-9 250.00 €	-13 120.00 €	-12 500.00 €	-10 220.00 €	-11 000.00 €
11	cotisation de l'année		-9 400.00 €	-10 300.00 €	-8 100.00 €	-9 000.00 €
12	cotisations années antérieures		-3 720.00 €	-2 200.00 €	-2 120.00 €	-2 000.00 €
2	manifestations	2 316.74 €	4 677.03 €	4 000.00 €	5 352.31 €	3 930.00 €
21	journée annuelle	2 125.34 €	4 178.89 €	3 600.00 €	4 586.86 €	3 930.00 €
211	participations	-2 735.00 €	-1 965.00 €	-2 000.00 €	-1 435.00 €	-1 850.00 €
212	location salle	1 100.32 €	0.00 €		0.00 €	
213	traiteur	2 986.60 €	3 345.25 €	2 000.00 €	1 765.56 €	3 800.00 €
214	actes	600.00 €	2 798.64 €	2 600.00 €	3 108.40 €	1 200.00 €
215	déplacements	173.42 €	0.00 €	600.00 €	659.50 €	0.00 €
216	stagiaire			400.00 €	488.40 €	580.00 €
219	autres dépenses		0.00 €		0.00 €	200.00 €
22	Dîner 1	74.80 €	274.14 €	200.00 €	-102.00 €	0.00 €
221	participations	-1 170.00 €	0.00 €	0.00 €	-830.00 €	-1 000.00 €
222	location salle		164.14 €		0.00 €	
223	traiteur ou restaurant	1 244.80 €	110.00 €	200.00 €	728.00 €	1 000.00 €
224	déplacements		0.00 €		0.00 €	
225	autres dépenses		0.00 €		0.00 €	
23	Dîner 2	116.60 €	-31.00 €	0.00 €	1 012.45 €	0.00 €
231	participations	-1 240.00 €	-956.00 €	-1 000.00 €	-780.00 €	-1 000.00 €
232	location salle		0.00 €		300.00 €	
233	traiteur ou restaurant	1 356.60 €	925.00 €	1 000.00 €	1 359.46 €	1 000.00 €
234	déplacements		0.00 €		0.00 €	
235	autres dépenses		0.00 €		132.99 €	
24	dîner 3	0.00 €	255.00 €	200.00 €	-145.00 €	0.00 €
241	participations		-495.00 €	-800.00 €	-1 285.00 €	-1 000.00 €
242	location salle		0.00 €		0.00 €	
243	traiteur ou restaurant		750.00 €	1 000.00 €	1 140.00 €	1 000.00 €
244	déplacements		0.00 €		0.00 €	
245	autres dépenses		0.00 €		0.00 €	
25	journée annuelle suivante	0.00 €	1 165.95 €	1 150.00 €	363.20 €	350.00 €
251	participations		-290.00 €	-300.00 €	-145.00 €	-200.00 €
252	location salle		0.00 €		0.00 €	
253	traiteur		900.55 €	900.00 €	0.00 €	
254	actes		0.00 €		0.00 €	
255	déplacements		0.00 €		0.00 €	
256	stagiaire		501.80 €	550.00 €	508.20 €	550.00 €
259	autres dépenses		53.60 €		0.00 €	
3	autres recettes	0.00 €	-88.59 €	-50.00 €	-6 077.15 €	-16 050.00 €
31	intérêts des comptes		-88.59 €	-50.00 €	-77.15 €	-50.00 €
32	divers		0.00 €		0.00 €	0.00 €
33	subventions bulletin				-6 000.00 €	-16 000.00 €
4	dépenses de fonctionnement	2 814.90 €	1 715.63 €	1 780.00 €	801.19 €	1 705.00 €
41	déplacements	1 720.88 €	1 285.65 €	1 300.00 €	0.00 €	1 000.00 €
42	frais bancaires	133.62 €	114.38 €	150.00 €	118.00 €	130.00 €
43	frais postaux		11.60 €	25.00 €	0.00 €	50.00 €
44	petites fournitures	85.40 €	0.00 €	25.00 €	34.00 €	35.00 €
45	adhésions		180.00 €	180.00 €	458.80 €	180.00 €
46	assurances					160.00 €
49	autres dépenses	875.00 €	124.00 €	100.00 €	190.39 €	150.00 €
5	communication	4 549.23 €	2 985.00 €	4 000.00 €	4 090.00 €	4 000.00 €
51	site internet	4 549.23 €	2 985.00 €	4 000.00 €	4 090.00 €	4 000.00 €
52	autres dépenses		0.00 €		0.00 €	0.00 €
6	bulletin		777.46 €	800.00 €	2 877.40 €	19 550.00 €
61	rédaction et traduction		777.46 €	0.00 €	0.00 €	3 200.00 €
62	autres dépenses bulletin		0.00 €	800.00 €	2 877.40 €	11 100.00 €
63	secrétariat					5 250.00 €
TOTAL DES RECETTES		-14 395.00 €	-16 624.59 €	-16 350.00 €	-20 772.15 €	-32 100.00 €
TOTAL DES DEPENSES		14 825.87 €	15 027.07 €	15 830.00 €	17 959.10 €	34 585.00 €
EXCEDENT			1 597.52	520.00	2 813.05	0.00
DEFICIT		430.87				2 485.00
trésorerie finale						
		6 967.27 €	8 398.49 €		14 021.54 €	
91	compte Société Générale	736.41 €	1 177.04 €		5 630.34 €	
92	compte d'épargne	6 230.86 €	7 221.45 €		8 391.20 €	
98	caisse	0.00 €	0.00 €		0.00 €	
	en cours d'encaissement					
	montant payés non débités		0.00 €		-2 810.00 €	
BILAN						
ACTIF		31/08/13	31/08/14		31/08/15	
trésorerie		6 967.27 €	8 398.49 €		14 021.54 €	
titres		5 848.35 €	5 848.35 €		5 861.11 €	
solde des paiements en cours			0.00 €		-2 810.00 €	
total de l'actif		12 815.62 €	14 246.84 €		17 072.65 €	
PASSIF						
Report à nouveau		13 080.19 €	12 649.32 €		14 246.84 €	
Excédent de l'année			1 597.52 €		2 813.05 €	
Insuffisance de l'année		430.87 €				
écart de réévaluation des titres					12.76 €	
total du passif		12 649.32 €	14 246.84 €		17 072.65 €	